

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE	
PROVINCE DE QUÉBEC	Gestion		Chambre civile	
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue 15.02	Date Le 8 novembre 2022
No : 500-06-000736-153				
L'HONORABLE DAVID R. COLLIER, J.C.S.				JCOB37

Partie demanderesse
Procureurs

TRANSPORT TFI 6, S.E.C.	Absent	Me Jean-Philippe Lincourt jplincourt@belleaulapointe.com Me Alexandrine Comtois acomtois@belleaulapointe.com	Présents
-------------------------	--------	---	----------

Parties défenderesses

ESPAR INC ET AL	Absent	Me Yassin Gagnon-Djalo yassin.gagnon-djalo@mcmillan.ca Me Joséane Chrétien joseane.chretien@mcmillan.ca	Présentes
-----------------	--------	---	-----------

Parties défenderesses

WEBASTO SE ET AL	Absent	Me Vincent de l'Étoile vincent.deletoile@langlois.ca Me Lana Rackovic ana.rackovic@langlois.ca	Présents
------------------	--------	--	----------

Nature de la cause

Montant : \$

Cote(s)	Requête (s)
	<ul style="list-style-type: none"> Conférence de gestion

Greffier(ière) MICHELINE KHOURY	Interprète _____	Sténographe _____
------------------------------------	---------------------	----------------------

ENREGISTREMENT NUMÉRIQUE

Audition AM :	Début 09 :18	Fin 09 :42	Audition PM :	Début	Fin
---------------	-----------------	---------------	---------------	-------	-----

Affaires référées au maître des rôles	Résultat de l'audition
---------------------------------------	------------------------

HEURE

09 :19	<u>OUVERTURE DE L'AUDIENCE</u> Identification de la cause et des procureurs sur TEAMS.
09 :19	Échanges préliminaires.

CANADA	PROCÈS-VERBAL D'AUDIENCE		COUR SUPÉRIEURE
PROVINCE DE QUÉBEC	Gestion		Chambre civile
DISTRICT DE MONTRÉAL		Référée de	Salle prévue 15.02
No : 500-06-000736-153			Date Le 8 novembre 2022
L'HONORABLE DAVID R. COLLIER, J.C.S.			JCOB37

09 :19	Me Lincourt s'adresse au Tribunal.
09 :30	Me Chrétien s'adresse au Tribunal
09 :34	Échanges de part et d'autre
09 :36	<p><u>Le Tribunal :</u></p> <p>PREND ACTE des derniers développements au dossier tel que consignés dans la lettre de Me Lincourt du 7 novembre 2022.</p> <p>PREND ACTE de l'entente des procureurs de procéder aux interrogatoires au préalable des défenderesses; celui de Webasto le 13 février 2023 et celui d'Espar à une date à être convenue en janvier 2023.</p> <p>Il est convenu que la prochaine <i>Conférence de gestion</i> suivra lesdits interrogatoires et portera sur des objections soulevées lors des interrogatoires par écrit, et ceux des représentants des défenderesses en 2023. La date de cette conférence de gestion est fixée provisoirement au mois d'avril 2023.</p> <p>Le délai pour la mise en état du dossier est suspendu jusqu'au 28 avril 2023.</p> <p style="text-align: right;">L'Honorable David R. Collier, j.c.s.</p>
09 :42	FIN de l'audience.
	<p><i>Micheline Khoury</i></p> <hr/> <p>Micheline Khoury, g.a.c.s.</p>